

PRINCIPAUX MOYENS DE PRÉVENTION

Techniques

Le suivi des évolutions des technologies permet de travailler sur du matériel numérique pouvant faciliter les méthodes de transfert de connaissances

Organisationnels

L'établissement a tout intérêt à veiller aux effectifs par classe pour limiter les effets de masse pouvant occasionner des tensions

Individuels

Veiller à maintenir une bonne hydratation personnelle en adéquation avec l'activité exercée.

Formation

L'accès aux sessions de formations des enseignants leur confère des capacités et compétences utiles dans leur quotidien

PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

ASSOCIATION PARITAIRE POUR L'AMELIORATION DE LA NEGOCIATION DANS L'ESTHETIQUE COSMETIQUE ET LES ECOLES PROFESSIONNELLES DE LA PARFUMERIE ET DE L'ESTHETIQUE COSMETIQUE (A.P.A.N.E.C.E.P.)



04-Maintenance des Locaux

DESCRIPTION DU MÉTIER

Il s'agit de l'ensemble des tâches dévolues aux personnes en charge de la maintenance "technique" des locaux à disposition de l'organisme de formation

LISTE DES ACTIVITÉS

Tâches de "bricolage", voire de gros oeuvre, déménagement de mobilier, installation de moyens techniques et opérationnels de travail, réparations de premier niveau, ...

PRINCIPAUX RISQUES

Bruit

- Utilisation des appareils électroportatifs et/ou pneumatiques

Chutes de hauteur

- Vigilance au travail en hauteur (sur escabeau ou tabourets)

Contraintes posturales

- Nombre d'intervention de maintenance peuvent occasionner des contraintes posturales

Port de charges

- En fonction des tâches de maintenance réalisées, l'intervenant peut être amené à transporter du matériel ou des matériaux parfois lourds

Produits chimiques

- L'utilisation de produits divers (diluant, dégrissant, peinture en bombe, ...) est généralement soumise à conditions indiquées dans les FDS

Risques électriques

- Les interventions de maintenance sur le réseau électrique doivent être faites en fonction des habilitations

Travail en extérieur

- Tâches d'entretien des espaces verts et/ou extérieurs à l'établissement peut occasionner une exposition aux intempéries

Vibrations

- Lors de l'utilisation d'appareils / outillages électroportatifs

PÉNIBILITÉ

Agents Chimiques dangereux

Utilisation de produits divers pouvant relever d'un étiquetage CLP et de conditions d'utilisation indiquées dans les FDS

Bruit

L'activité peut parfois exposer à une source sonore pouvant atteindre et/ou dépasser le seuil de 81 dB(A), sans pour autant atteindre les seuils de reconnaissance.

Manutentions Manuelles

Diverses situations de manutention de charges peuvent être observées, sans pour autant atteindre les seuils de reconnaissance.

Milieu hyperbare

Non Concerné

Postures pénibles

Les tâches de maintenance des bâtiments engendrent parfois des contorsions et/ou postures de travail délicates (flexions vers l'avant, travail avec les bras en hauteur, etc...), sans pour autant atteindre les seuils de reconnaissance.

Températures extrêmes

Non Concerné

Travail de nuit

Non concerné

Travail en équipes successives alternantes

Non Concerné

Travail répétitif

Diverses tâches peuvent occasionner des gestes répétés. Cependant, aucun rythme ne s'impose à l'intervenant lors de son travail, et il peut majoritairement se soustraire de sa tâche sans incidence technique grave.

Vibrations Mécaniques

Il peut arriver que l'intervenant perçoive des vibrations transmises à l'ensemble mains-bras, mais cela reste très ponctuel et faiblement quantifiable.

PRINCIPAUX MOYENS DE PRÉVENTION

Techniques

Matériel moins ou pas vibrant lors du renouvellement (outillage notamment)

Echelles ou marche-pieds sécurisés et conformes à la réglementation sur le travail en hauteur

Identification des substances nocives contenues dans les produits utilisés et remplacement des ACD par des produits moins ou pas dangereux

Organisationnels

Individuels

Suivi des règles de sécurité : port des EPI, pas de prises de risques inutiles, ...

Formation

Sensibilisation à la prévention des risques (PRAP, Habilitation électrique, SST)

PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

ASSOCIATION PARITAIRE POUR L'AMELIORATION DE LA NEGOCIATION DANS L'ESTHETIQUE COSMETIQUE ET LES ECOLES PROFESSIONNELLES DE LA PARFUMERIE ET DE L'ESTHETIQUE COSMETIQUE (A.P.A.N.E.C.E.P.)



05-Accueil Clientèle

DESCRIPTION DU MÉTIER

Il s'agit de l'ensemble des tâches qui sont réalisées à l'accueil d'un Salon / Institut de beauté et SPA, qu'il s'agisse d'accueil physique comme téléphonique.

LISTE DES ACTIVITÉS

- Accueil physique du / de la client(e)
- Prise en charge du vestiaire
- Service de boisson chaude ou fraîche
- Mise en lien avec l'esthéticienne et/ou la praticienne en charge du soin
- Gestion du planning des rendez-vous des esthéticiennes et /ou des SPA praticiennes
- Gestion des rendez-vous en ligne et confirmation par mail ou SMS
- Conseils à la clientèle (soins / produits)
- Prise des rendez-vous suivants
- Encaissement
- Mise à jour du fichier client
- Accueil téléphonique / Conseils et Prise de rendez-vous au téléphone

Les personnes chargées d'effectuer ces tâches vont gérer l'accueil du (de la) client(e) en présentiel, et le (la) diriger vers la personne qui va réaliser le soin de beauté et /ou de bien-être .

Les personnes chargées de l'accueil sont également en charge de l'accueil téléphonique

Suivant la nature de l'entreprise et la taille de l'établissement, cette activité est exercée à temps plein ou répartie sur l'ensemble de l'effectif de l'établissement.

PRINCIPAUX RISQUES

Circulations & déplacements

- Espaces de circulation parfois encombrés ou avec ds fils (rallonges électriques) au sol

Gestes répétitifs

- Utilisation prolongée des appareils informatique (clavier & souris)

Organisation du travail & Stress

- L'accueil et le contact avec le public peuvent être sources de tensions

Risques biologiques

- Le contact avec le public peut être une source de contamination notamment en période hivernale ou d'épidémie

PÉNIBILITÉ

Agents Chimiques dangereux

Non concerné

Bruit

Non concerné

Manutentions Manuelles

Non concerné

Milieu hyperbare

Non concerné

Postures pénibles

Non concerné

Températures extrêmes

Non concerné

Travail de nuit

Non concerné

Travail en équipes successives alternantes

Non concerné

Travail répétitif

Non concerné

Vibrations Mécaniques

Non concerné

PRINCIPAUX MOYENS DE PRÉVENTION

Techniques

Utilisation de matériel informatique et de bureau "ergonomique" (sièges, bureaux, tapis de souris, ...)

Positionnement à bonne hauteur et en bonne orientation des écrans informatiques

Organisationnels

Alternance des tâches et activités pouvant occasionner des déplacements au fil de la journée

Alternance des tâches entre accueil clientèle et réalisation de prestations en cabines

Individuels

Veiller à avoir une bonne hydratation, adaptée à l'activité réalisée

Pratique des techniques d'auto massage et d'échauffement musculaire et articulaire

Formation

Formation Sensibilisation aux TMS (Troubles Musculo Squelettiques)

Formation aux techniques d'auto massage et d'échauffement musculaire et articulaire

PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

ASSOCIATION PARITAIRE POUR L'AMELIORATION DE LA NEGOCIATION DANS L'ESTHETIQUE COSMETIQUE ET LES ECOLES PROFESSIONNELLES DE LA PARFUMERIE ET DE L'ESTHETIQUE COSMETIQUE (A.P.A.N.E.C.E.P.)



06-Examen de la peau

DESCRIPTION DU MÉTIER

Examen de la peau qui peut se faire visuellement et ou avec différents appareils pour déterminer le type de peau et recenser et identifier les imperfections, de façon à mettre en œuvre un protocole de soins.

LISTE DES ACTIVITÉS

L'examen esthétique de la peau se fait en trois phases :

- 1-L'observation visuelle du (de la) client(e)
- 2-Le toucher de sa peau- la palpation
- 3 L'examen avec certains appareils : loupe lumineuse, lumière de wood ou appareil d'analyse numérique avec application

Le dialogue avec le(a) client(e) et l'examen permettent de déterminer :

- Le type de peau du (de la)client(e)
- L'état de la peau

Cela permet de mettre en place un protocole de soins et une fiche conseil personnalisée.

PRINCIPAUX RISQUES

Contraintes posturales

- Torsions et flexions du buste et de la zone des vertèbres cervicales

Risques biologiques

- L'activité peut mettre en contact avec des problèmes de peau potentiellement contagieux

PÉNIBILITÉ

Agents Chimiques dangereux

Non Concerné

Bruit

Non Concerné

Manutentions Manuelles

Non Concerné

Milieu hyperbare

Non Concerné

Postures pénibles

L'activité peut exposer aux contraintes posturales liées aux flexions, et/ou rotations du buste et de la zone des vertèbres cervicales, pouvant, à moyen ou long terme, engendrer des risques TMS

Températures extrêmes

Non Concerné

Travail de nuit

Non Concerné

Travail en équipes successives alternantes

Non Concerné

Travail répétitif

Non Concerné

Vibrations Mécaniques

Non Concerné

PRINCIPAUX MOYENS DE PRÉVENTION

Techniques

Utilisation des solutions pour parfaire les postures de travail et ainsi limiter les contraintes potentielles (sièges réglables en hauteur, Loupes sur bras et non manuelles, ...)

Organisationnels

Alterner avec cette activité permet de limiter les contraintes liées à d'autres tâches plus "fatigantes"

Individuels

Utilisation systématique de gants fin pour éviter les contacts avec la peau du / de la / des client(e)(s)

Formation

Sensibilisation aux techniques d'auto massage et d'échauffement musculaire et articulaire